

Centre de loisirs été 2006

Après le succès rencontré l'an dernier et pour répondre aux nombreuses demandes des familles intéressées, la commune de Vaulnaveys-le-Haut organisera à nouveau sur son territoire du **mercredi 5 juillet au vendredi 28 juillet 2006** un centre de loisirs. Renseignements en mairie au 04 76 89 18 05.



Médibus

Le véhicule médibus, destiné à collecter les aiguilles et seringues médicales sera :

- le 7 juin 2006 de 14h à 16h, 75, chemin de la terrasse à Vizille.
- il repassera les 6 septembre et 6 décembre 2006 aux mêmes heures et au même endroit.

Nous profitons de cet avis pour rappeler que conformément à la législation en vigueur, le producteur s'assurera que chaque emballage soit à usage unique, étanche et définitivement fermé. Il devra aussi être daté, étiqueté et mentionner le nom du producteur. Faute de quoi, l'organisme chargé de la collecte se réserve un droit de refus.

Garde d'enfants

Bonne nouvelle pour les familles qui font garder leurs enfants hors du domicile familial, en crèche ou chez une assistante maternelle agréée. Le crédit d'impôt pour les frais de garde de jeunes enfants augmente et passe de 25% à 50% dans la limite de 1 150€ par enfant à compter du 1^{er} janvier 2006.

L'effet ne se fera cependant sentir que pour la déclaration de 2007.

Le chemin des abeilles

Le 13 février dernier, Jérôme Richard, en présence des policiers municipaux, de nombreux élus et des membres des services techniques à qui nous devons cette réalisation, a eu le plaisir d'inaugurer le dernier tronçon du chemin des Abeilles. Il s'agissait là de l'ultime maillon qui permet désormais de relier à pied Uriage au Bourg, en toute sécurité par rapport à la D 524.

Gageons qu'avec le retour des beaux jours, touristes et vaulnaviards seront nombreux à l'utiliser.

Impôt sur le revenu

Au lieu d'arriver en mars comme tous les ans votre formulaire de déclaration de revenus vous parviendra seulement en mai. En effet pour la première fois, en 2006, c'est le fisc qui travaillera pour vous en complétant le montant de vos salaires, pensions, allocations etc...

Ce qui ne vous dispensera pas d'être vigilant et de vérifier soigneusement les sommes inscrites.

Prime aux énergies renouvelables

Le crédit d'impôt pour l'achat, dans sa résidence principale, de pompe à chaleur et d'équipements utilisant des sources d'énergie renouvelables est porté à 50% des frais engagés contre 40% auparavant.

Il passe de 25 à 40% pour les dépenses de chaudières à compensation et de matériaux d'isolation dans les logement anciens datant d'avant 1977.

Le crédit d'impôt en faveur des véhicules au GPL et hybrides passe (sous certaines conditions) de 1 525 à 2 000€.



Céphalanthère rose



Orchis bouc



Orchis brûlé



Orchis singe

Deux rencontres publiques avec la Frapna et Nature et Humanisme.

Salle polyvalente à 20h30

- le vendredi 7 avril :
Les milieux naturels à Vaulnaveys-le-Haut
- le vendredi 21 avril :
La nature chez soi



Ophrys bourdon



© Guy Bourderionnet

Faucon crécerelle femelle



© Renée Brouet

Oreopsyche plumifera



© Jean-François Noblet

Muscardin

L'ourson n°5 - mars 2006

Directeur de publication : Jérôme Richard

Comité de rédaction : Jacques Aujard-Catot, Marie-Renée Balme, Isabelle Courant, Gilles Desrumaux, Anne Garnier, Aimé Girodon, Marc Odru, Jean-Yves Porta, Jean Ravet

Conception : Paul Engelmann - 04 76 49 33 96

Photos : Rémi Boulongne, Jean-François Noblet, Jean Guérin, Guy Bourderionnet, Renée Brouet, Jacques Millou, Gilles Desrumaux

Impression : Imprimerie du Pont de Claix

Le mot du Maire

Comment préserver la biodiversité dans notre commune ?

Pour l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU), nous avons fait réaliser un diagnostic initial de la faune et de la flore par les associations « Nature et Humanisme » et la « Frapna ». Celui-ci a montré la grande richesse et la diversité des milieux naturels de la commune.

La nature, ce n'est pas seulement des animaux et des fleurs que nous avons le plaisir de rencontrer au gré de nos promenades. Ce sont aussi des milieux naturels, zones humides, prairies, bois et forêts, caractérisés par un ensemble d'éléments qui agissent sur les organismes qui l'habitent. Ils sont fragiles : des perturbations naturelles ou dues aux hommes peuvent rompre cet équilibre. Nous sommes donc tous responsables de leur entretien et de leur préservation.

C'est pourquoi j'ai souhaité porter ce diagnostic à votre connaissance afin d'en débattre ensemble. Nous poursuivons en cela le travail de concertation engagé dans la démarche d'élaboration du PLU. **Deux rencontres vous sont proposées. La première portera sur les milieux naturels dans notre commune** et sera animée par les responsables de ces associations. Elle vous permettra de mieux comprendre notre environnement,

de mieux connaître les espèces qui l'habitent et de donner votre avis sur les actions à entreprendre. **La deuxième portera sur la nature chez soi : comment favoriser la biodiversité dans nos manières de planter, de jardiner et d'habiter nos maisons ?** Elle sera animée par Jean-François Noblet, spécialiste reconnu de cette question, qui vous indiquera les petits gestes utiles du quotidien. « Penser globalement et agir localement », voilà qui pourrait servir de sous-titre à ces rencontres. C'est ma conviction en matière d'environnement et de développement durable.

Jérôme Richard, maire.

© Jean Guérin
Robert le diable

Mairie de Vaulnaveys le Haut

Ouverture : lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
mardi : de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Contacts : Tél 04 76 89 18 05 • Fax 04 76 89 10 85 • Email : mairie.vaulnaveys-le-haut@wanadoo.fr



► Une flore remarquable

Plus de 65 espèces ont été recensées par l'association « Gentiana » dans l'expertise botanique qu'elle a réalisée pour la commune. Dont un bon nombre d'orchidées qui sont présentes dans la commune notamment sur les coteaux bien exposés au soleil. Véritables joyaux, ces fleurs portent souvent des noms très imagés... Les connaissez-vous ? Orchis homme pendu, ophrys bourdon, orchis singe, orchis grenouille. Deux espèces végétales sont inscrites sur la liste des plantes rares et menacées en région Rhône-Alpes : la gagee jaune et l'orchis bouc. Une autre est inscrite sur la liste des espèces réglementées de cueillette, il s'agit du narcisse des poètes, bien connu. Alors, de grâce, laissons ces joyaux dans leur écrin... pour le plaisir de tous !

► Les milieux humides

Les milieux humides jouent un rôle essentiel pour la biodiversité. En raison de la flore et de la faune spécifiques qu'ils abritent, mais aussi parce que ces zones servent de réserve de vie à toute la faune de la commune. Or beaucoup d'entre elles sont aujourd'hui dans un équilibre précaire. Évoquons seulement la situation du Vernon menacé par un projet de la commune d'amont, Chamrousse. D'autres petites zones, situées entre le stade de rugby et le Vernon, aux Chansures, à Plan Rinjat, chemin des Clots, demandent, pour subsister, des actions de protection et de restauration. Les deux ruisseaux de la commune jouent aussi un rôle de corridor biologique pour la faune, notamment dans la jonction entre Belledonne et le plateau de Brié. Là encore, des actions spécifiques dans la suite du PLU (qui matérialise ces corridors) doivent être engagées.



Gagea

© Jacques Millou

► Les arbres et la forêt

Notre commune a la chance de posséder une forêt de près de 1000 hectares. Il s'agit là d'un milieu à préserver pour la biodiversité. C'est le sens du plan de gestion de la forêt communale adopté récemment qui insiste notamment sur le rôle des feuillus et un mode d'exploitation plus soucieux de l'avenir. Mais la forêt ne doit pas cacher les arbres remarquables, mais mal en point, de la commune : les arbres fruitiers des anciens vergers, les châtaigniers bien malades mais qui abritent cependant toute une faune spécifique : savez-vous qu'on trouve à Belmont un petit pic qui vient nicher au creux des plus vénérables : le pic épeichette !



► Les milieux ouverts

Clairières de Prémol, de pré Gaudet, du chemin de la glacière, du chemin des Durants, des coteaux de Brié présentent un potentiel considérable en termes de biodiversité. Par leur réseau de haies, petits murets, bosquets, elles forment un cadre paysager diversifié très favorable à la circulation et à la reproduction des oiseaux, des mammifères, et des invertébrés. La pérennité de ce milieu, qui a tendance à se refermer, est liée à son entretien par une agriculture soucieuse du respect des sols et des cycles naturels. Si nous voulons, dans l'avenir, découvrir encore ces orchidées qui font notre admiration, être charmés de nouveau par des bruants-zizi et autres pipits des arbres, nous avons besoin d'agriculture et d'agriculteurs !



Lézard vert mâle

© Guy Bourderionnet



Mésange bleue

© Guy Bourderionnet



Circaète Jean Le Blanc

© Jean-François Noblet

► Une faune très diverse

Nature et Humanisme a recensé 94 espèces d'oiseaux susceptibles de nicher. Ce nombre est bien supérieur à celui indiqué par l'atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes pour notre secteur (60) et témoigne de la richesse et de la diversité de nos milieux naturels. Parmi les oiseaux rares, sont menacés de disparition : le circaète Jean-le-Blanc, le martin-pêcheur et le petit duc scops. On entendait le cri de ce migrateur il y a encore peu d'années sur le coteau, l'entendrons-nous cette année ? 32 espèces de mammifères ont été recensées. Parmi les mammifères, trois espèces sont protégées : l'écureuil, le hérisson et le muscardin. Connaissez-vous ce petit rongeur que l'on rencontre dans les buissons ? Pour les insectes, à noter enfin la présence dans le ruisseau de Prémol d'une libellule rare, au nom étrange : le cordulegastre bidenté !

► Hommes et bêtes comment cohabiter ?

Les rongeurs qui font peur, les chauves-souris qui donnent des soucis, la fouine qui enquiquine. Bien souvent la cohabitation entre hommes et bêtes ne va pas de soi. Pourtant mille et une astuces permettent une bonne cohabitation. Il est ainsi possible d'aménager une multitude de gîtes favorables à l'installation des chauves-souris. Elles vous font peur ? Accueillez-les chez vous pour apprivoiser vos craintes. Vous serez surpris par la diversité des espèces présentes qui sont bien inoffensives sauf pour les moustiques et autres insectes dont elles font des festins. Le vol des pipistrelles par un beau soir d'été : un spectacle vivement recommandé par votre comité des fêtes !



Pipistrelle

© Jean-François Noblet

► Un jardin au naturel ?

Pelouse uniforme coupée à ras deux fois par semaine, haie en béton vert de thuyas ou de lauriers, pesticides à outrance... Difficile à la faune sauvage et à une flore diversifiée de s'installer dans un tel environnement. Il est pourtant assez facile d'accueillir chez vous des hôtes bien charmants : hérissons, troglodytes et grillons. Une haie champêtre résistante aux maladies et composée d'une multitude de couleurs et d'odeurs ; un bout de la pelouse plantée avec des graines de prairie fleurie, fauchée une à deux fois par an afin d'accueillir papillons et sauterelles ; une gestion raisonnée des mauvaises herbes qui évite les désherbants chimiques ; un jardinage qui limite les excès de pesticides, qui favorise les traitements naturels, qui assure un bon usage du sol (pensez au compost !) et la coexistence d'espèces qui se confortent mutuellement. Au total un peu de travail, mais que de joies simples et ... naturelles !



Demi deuil

© Renée Brouet



A l'issue de la conférence du vendredi 21 avril, Jean-François Noblet, de Nature et Humanisme dédicacera son dernier livre « La nature sous son toit » paru en 2005 chez delachaux et niestlé